**COMPAGNIE DES ALPES (CDA)**

**Société Anonyme à Conseil d'administration**
**au capital de 25 418 886 euros**
**Siège social : 50/52 boulevard Haussmann 75009 Paris**
**349 577 908 RCS Paris**

# Extrait du procès-verbal des décisions du Directeur général du 1er septembre 2026

Paris, le 1er septembre 2026, à 9 heures - Plan universel n°1 - Attribution gratuite d'actions : Acquisition définitive à la Date d'Acquisition, augmentation de capital par émission des actions définitivement acquises et modification corrélative des statuts

[...]

b) Augmentation du capital social par émission de 34 440 actions nouvelles

En conséquence de ce qui précède, le Directeur général décide :

- d'émettre 34 440 actions nouvelles et d'augmenter ainsi le capital de 17 220 euros, ce qui aura pour effet de porter celui-ci de 25 418 886 euros à 25 436 106 euros, ce capital étant désormais divisé en 50 872 212 actions de même catégorie ;

- de libérer le montant des 34 440 actions nouvelles émises au nominal, soit un montant de 17 220 euros, par incorporation spéciale de réserves (poste « autres réserves ») ;

- de constater la réalisation de cette augmentation de capital ;

- de livrer, en date du 1er septembre 2026, les 34 440 actions ainsi émises aux Bénéficiaires.

[...]

c) Modification corrélative de l'article 6 des statuts :

En conséquence de ce qui précède, le Directeur général décide de modifier comme suit l'article 6 des statuts :

« Article 6 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 25 436 106 euros (vingt-cinq millions quatre cent trente-six mille cent six €). Il est divisé en 50 872 212 (cinquante millions huit cent soixante-douze mille deux cent douze) actions entièrement libérées et de même catégorie. »

Pouvoirs à donner :

Le Directeur général confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes démarches afférentes à l'émission et au transfert des actions nouvelles aux bénéficiaires et notamment toutes les formalités légales découlant de l'ensemble des décisions prises ci-dessus.

Le Directeur général

Dominique THILLAUD